

La sécurité au collège c'est l'affaire de tous

**Présentation aux élèves des mesures de sécurisation
appliquées au collège**

Collège Aristide Briand – Nantes

Janvier 2018

La sécurité au collège c'est l'affaire de tous

Les enseignants

Les personnels

Les élèves

Les parents

Le collège peut être concerné par les risques suivants :

- Risques naturels (inondation, tempête)**
- Risques technologiques (accident industriel, nuage toxique, fuite de gaz).**
- terrorisme (attentat, intrusion)**
- Incendie**

Pour face à chacun de ces risques : Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (P.P.M.S.)

**Être prêt face à une situation de crise
liée à la survenue d'un accident majeur.**

L'objectif du P.P.M.S. est d'assurer la sécurité des élèves et des personnels,
en attendant l'arrivée des secours extérieurs et les directives des autorités.

Pour chaque risque :

Deux actions possibles :

- Soit on évacue l'établissement

Evacuation

- Soit on se met l'abri

**Mise à l'abri /
Confinement**

**Deux actions possibles,
deux sirènes :**

Evacuation / Incendie

**Mise à l'abri
Confinement**



Evacuation / Incendie

Lancer le fichier : **sirene-evacuation.mp3**



Mise à l'abri Confinement

Lancer le fichier : **sirene-mise-abri.mp3**

En cas d'alerte

« Les bons réflexes » pour les élèves

Sirène incendie :

Evacuation

Affiches jaunes

Sirène Mise à l'abri :

**Mise à l'abri /
Confinement**

Affiches vertes

Affiches visibles dans chaque salle

ALERTE EVACUATION

CONSIGNES A APPLIQUER

Au déclenchement de l'alarme Evacuation :

- Se mettre sous l'autorité d'un adulte
- Fermer fenêtres et volets
- Laisser sur place sacs et cartables
- Fermer la porte en sortant de la salle (pas à clé)
- Rejoindre le lieu de regroupement indiqué en bas de cette affiche
- Ne pas utiliser son téléphone
- Attendre en silence dans le calme les consignes des adultes

Lieu de regroupement à rejoindre :

Cour de récréation
en passant par l'escalier CDI

Sirène incendie :

Evacuation

Affiches jaunes

Sirène Mise à l'abri :

Mise à l'abri Confinement

Affiches vertes



Salle : Salle de réunion

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

ALERTE

MISE A L'ABRI /CONFINEMENT

CONSIGNES A APPLIQUER

Au déclenchement de l'alarme PPMS – Mise à l'abri / Confinement :

- Se mettre sous l'autorité d'un adulte
- Rejoindre le lieu de mise à l'abri indiqué en bas de cette affiche
- Fermer fenêtres et volets
- S'éloigner des fenêtres
- Fermer les portes à clé
- S'asseoir sur le sol
- Ne pas utiliser son téléphone
- Attendre en silence dans le calme les consignes des adultes

Lieu de mise à l'abri à rejoindre :

Salle de réunion

Pour se préparer :

Les exercices de sécurité

3 exercices d'évacuation incendie dans l'année scolaire

- Un exercice évacuation incendie réalisé le 18 septembre 2017

Au moins 1 exercice de mise à l'abri dans l'année scolaire

- Un exercice de mise à l'abri « alerte intrusion » programmé le mardi 6 février 2018

Pour s'informer :

**Deux documents à coller dans le
carnet de correspondance
et à faire signer :**

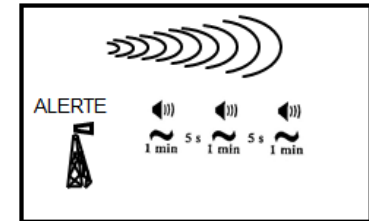
1^{ème} document :

« Les bons réflexes » pour les parents en cas d'alerte :

- Ne pas se déplacer
- Ne pas téléphoner
- Ecouter la radio

P P M S - INFORMATION AUX FAMILLES LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

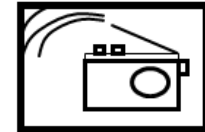
Le Plan Particulier de Mise en Sécurité été activé :



- > N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au-devant du danger.

- > Ecoutez la radio

Et respectez les consignes des autorités



France Inter : 90.6 Mhz France Info : 105.5

France Bleu Loire-Océan : 101.8

- > N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer ni vous exposer.
- > Un plan de mise en sécurité des élèves a été prévu dans son établissement. Les enseignants connaissent les consignes à observer.
- > Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux, laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.
- > Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes ou sur les réseaux sociaux, par exemple).



2^{ème} document :

Courrier adressé aux élèves et à leurs parents

Présentation de l'exercice de mise à l'abri du mardi 6 février 2018



19 Rue Louis Blanc
BP 16211
4262 Nantes Cedex 2

Tel : 02.40.35.05.50
Fax : 02.40.35.05.65

440049p@ac-nantes.fr

Nantes, le 11 janvier 2018

Le Principal,
Aux
Elèves et aux parents d'élèves

**Objet : mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)
Exercice de mise à l'abri le mardi 6 février 2018.**

Dans le cadre de la mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) un exercice de mise à l'abri sera réalisé au collège le mardi 6 février 2018 au matin.

Après déclenchement d'une sirène spécifique, les élèves seront invités à rester à l'abri dans les salles jusqu'à la fin de l'exercice respectant les consignes suivantes :

- > Au signal d'alerte : se mettre sous l'autorité des adultes présents.
- > Pour les élèves qui ne sont pas dans une classe : rejoindre immédiatement une classe ou un bureau pour se mettre sous la responsabilité d'un adulte.
- > Suivant les consignes données par les responsables : soit rester dans la salle, soit rejoindre le lieu de regroupement indiqué.
- > S'éloigner des fenêtres, s'asseoir sur le sol en silence et ne pas utiliser son téléphone.
- > Respecter en silence et dans le calme les consignes données par les adultes présents en attendant la fin de l'exercice.

NB : Des informations complémentaires sur les mesures de sécurité au collège sont disponibles sur le site du collège :

<http://abriand-nantes.loire-atlantique.e-lyco.fr/le-college-aristide-briand/securite-ppms/>